



L'écho de Lianes

N°9 - Juillet 2019

*Toute l'équipe de Lianes vous remercie pour
votre soutien*

ASSOCIATION LIANES
4 rue de Lübeck, 67000 Strasbourg
www.association-lianes.fr
Tel : 06.63.55.17.85

Avant-propos

Un énorme merci à tous les donateurs de la cagnotte Leetchi suite à notre cambriolage. Nous avons atteint plus que la somme prévue.

Nous devons utiliser la somme pour mettre en place un système de vidéosurveillance dans nos locaux, cependant la société BMCA Sécurité a mis en place un tel système, gratuitement : un grand merci pour sa générosité et son professionnalisme.

La somme de la cagnotte nous servira à racheter le matériel informatique volé.

Merci à tous pour votre soutien, nous vous en sommes très reconnaissants.

Evènements

Retour sur les portes ouvertes !

Les portes ouvertes du samedi 4 mai 2019 organisées dans nos locaux ont été une belle réussite malgré la météo.

La participation des étudiantes de OMNIS nous a permis d'élargir les activités proposées. Ces collaboratrices ont été très efficaces dans le domaine des relations publiques et la tenue d'atelier confection jeux pour animaux.

Les animations ont été appréciées :

- **L'atelier confection de jeux** a permis de fabriquer de jolies baguettes et plumes pour les chats ; des balles de friandises pour les chiens.
- **Le défilé des chiens** sur tapis rouge a débuté par un dog dancing très applaudi. Arlette et sa chienne Balsane ont épaté leur monde. Tous les danseurs ont gagné médailles et croquettes !
- **La brocante** et la présentation restreinte à quelques objets choisis et renouvelés régulièrement a été de ce fait plus attirante que les brocantes antérieures.
- **La vente des bandanas et des sacs** de courses en coton a connu un petit succès.
- **Le buffet** était bien garni de gâteaux offerts. Une compote pomme pain d'épices et des crêpes nous ont régalés. Une tirelire était mise à disposition.
- **La conférence sur le comportement animal** a été cependant reportée à une rencontre ultérieure.
- **Les DNA**, invités par les étudiantes d'OMNIS, ont interviewé des actifs de Lianes et sorti un article paru le 6 mai.



Actus

Pension d'été

► LIANES, la pension solidaire ◀

Vous partez bientôt en **vacances** et vous ne savez pas où laisser votre chien, chat, lapin, furet, perroquet ?

Vous aimeriez faire un geste **solidaire** ?

Laissez votre ami à poils ou à plumes en pension chez **LIANES** !

Nous sommes un chenil social, basé à **Strasbourg**, dont la mission est d'éviter les abandons et d'aider les personnes en difficulté propriétaires d'animaux. Nous accueillons les animaux de personnes en difficulté sociale, de santé ou financière pour un tarif adapté à leurs revenus. Afin de permettre à ce système de perdurer, nous proposons également des pensions payantes.

Nous accueillerons votre compagnon au sein d'une famille d'accueil ou dans notre chenil. Là, votre animal aura son box ou sa pièce avec ses affaires, des promenades régulières menées par nos bénévoles et salariés et des sorties sur nos terrains équipés, pour leur permettre de se dépenser et jouer avec les éventuels copains !

Ainsi, vous profiterez de vos vacances et lui aussi !

Plus d'informations sur : association-lianes.fr



Association **LIANES**
4 rue de Lübeck
67000 STRASBOURG

Contactez-nous :
06 63 55 17 85 / 09 50 22 34 93
association.lianes@free.fr

Recrutement de bénévole



POUR LE MAINTIEN DU LIEN AVEC L'ANIMAL ET CONTRE L'EXCLUSION SOCIALE

Nous recherchons des bénévoles pour assurer nos activités autour de la médiation animale

- **Service à Domicile:** Prendre soin des animaux des personnes en difficulté
- **En établissement de santé:** Rendre visite aux résidents avec un animal
- **En ville:** Rencontrer des SDF propriétaires d'animaux lors de « Vadrouilles »
- **Au chenil:** Assurer le bien-être des animaux hébergés
- **A la maison:** Accueillir temporairement des animaux de compagnie
- **Chez Lianes:** Contribuer au bon fonctionnement de l'association

Ils ont besoin de nous!

Nous avons besoin de VOUS!

Pour plus d'info:

www.association-lianes.fr

facebook

Contactez nous du lundi au samedi 8h/12h -15h/18h

Tel: 06.63.55.17.85 / 09.50.22.34.93

Courriel: association.lianes@free.fr

Présentation de notre chenil

Accueil des animaux

LE CHENIL



Mis en place en 2010 dans les locaux de Geispolsheim, le chenil a permis de compléter cette prestation déjà existante via des familles d'accueil, de développer l'activité et de créer des emplois pour les salariés bénéficiant de contrats d'insertion.

Le chenil chien est composé de 9 places maximum : la pension est validée sous réserve de l'identification et des vaccins en règle du chien ; la durée de la pension est déterminée selon le besoin du propriétaire.

Cette activité couvre les 7 jours de la semaine pour assurer la prise en charge et le bien-être des pensionnaires.

Les salariés, ayant des contrats de 20 heures chacun, travaillent par demi-journée : 8h-12h ou 16h-19h, le planning étant réparti sur 7 jours avec des jours de congés.

Ils peuvent être aidés par des bénévoles, puisqu'il y a beaucoup à faire au chenil :

- ✓ **Détente** des chiens pour qu'ils puissent se dépenser et jouer ; pour cela l'association dispose de 2 terrains aménagés.
- ✓ Chaque chien bénéficie ensuite d'une **balade**, en laisse, pour assurer sa sécurité.
- ✓ **Nettoyage** des boxis une fois par jour et plus

selon le besoin - aération et changement des couchages.

- ✓ **Vérification des jouets.**
- ✓ Distribution de **l'alimentation**, adaptée selon le chien et selon les consignes du maître.
- ✓ Distribution des **médicaments** si besoin.

Il y a des **consignes** à respecter pour assurer la **sécurité** des salariés, des bénéficiaires et des chiens : ces dernières sont mises à disposition sur chaque box pour connaître le caractère du chien, les spécificités de nourrissage et de traitement.

Les **règles d'hygiène** sont bien établies et tracées pour correspondre aux normes sanitaires et éviter toute propagation de maladie.

Le salarié va également prendre en charge **l'accueil et l'accompagnement des maîtres bénéficiaires** puisque ceux-ci peuvent venir au local quand ils le

souhaitent ; permettant ainsi de maintenir le lien si fort qu'il y a entre le chien et son maître. Nous avons également des structures pratiquant le bénévolat encadré.



Souvenir : «Ayant échappé à la vigilance des salariés, Espoir, jeune beagle, s'était régalé des braedeles confectionnés par l'équipe, en allant les voler en cuisine ».

LA CHATTERIE

C'est l'endroit le plus secret qui soit. Un peu perdu dans les « superstructures » de Lianes. C'est sans doute là que Bastet et Pythagore, les héros de roman de Bernard Werber dans 'Demain les chats' refont le monde en jetant un oeil condescendant sur ces malheureux bipèdes leurs serviteurs humains qui s'agitent et parlent fort dans les abysses inférieurs.

Les chats en pension à Lianes sont logés dans les pièces du haut : ainsi sont-ils protégés des bruits du rez-de-chaussée et des aboiements. Ils occupent deux espaces divisés eux-mêmes en deux pièces, offrant ainsi quatre emplacements disponibles. Ces endroits sont équipés de tout le confort exigé par eux : paniers et autres lieux de couchage tels que fauteuils, arbres, jouets, griffoirs.

Les chats d'un même propriétaire sont réunis. On sépare ceux provenant de maîtres différents. Les propriétaires peuvent venir voir leur animal. De même des personnes porteuses de handicaps ou non peuvent bénéficier de séances de ronronthérapie (bénévolat encadré). Table et fauteuil (ou chaise) offrent un décor accueillant aux bénévoles désireux de bouquiner ou tapoter sur un ordi jusqu'à la venue sur les genoux de l'être le plus mystérieux jamais engendré par les dieux.

Les chats que nous avons rencontrés à Lianes, au nombre de quatre, sont caressants et font les yeux doux. Ils sont autant adorables que le personnel d'animalerie chargé de leurs soins. Les uns et les autres vous font bon accueil. Les chats aimant vivre en hauteur, on ne s'étonnera pas de les voir circuler le long des poutres.

Afin de les nourrir, de les abreuver, de nettoyer les litières et les pièces les salariés ou des bénévoles formés font un passage deux fois par jour, matin et après-midi, chaque prestation représentant environ une demi-heure de travail. En

cas de canicule fonctionnent des rafraîchisseurs de l'air offerts par la fondation Brigitte Bardot.

Les petits monstres mangent des croquettes, mais préfèrent toutefois la pâtée au saumon ou au poulet. Mais attention de ne pas vouloir vous mêler de leurs disputes. Laissez ça à nos spécialistes. Ne pas oublier que ces félins oscillent parfois entre caresses et coups de pattes.

En dehors de la chatterie ces animaux bénéficient d'hébergement en famille d'accueil.

Les chats à Lianes doivent avoir été préalablement identifiés (tatouages ou puces électroniques) et vaccinés. La pension a une durée indéterminée et est fonction des situations et difficultés des bénéficiaires. Ces personnes, hospitalisées, incarcérées ou encore en recherche de logement, sont obligatoirement accompagnées par un référent social.



INFO utiles

- Les pensions sociales, avec application d'un barème basé sur les revenus.
- Les pensions payantes, service s'adressant aux privés s'absentant pour raisons personnelles, tarifées 9 € / jour. Ces dernières contribuent à financer les pensions sociales.

L'activité en quelques chiffres

La pension d'animaux au sein de notre chenil s'adresse essentiellement à des personnes propriétaires d'un animal qui sont hospitalisées ou en recherche d'un domicile. Les propriétaires sont ainsi assurés que les animaux sont bien soignés.

Pour pouvoir répondre encore plus à la demande, l'association Lianes propose à des familles d'accueil de prendre en charge certains animaux.

Les tarifs sont aménagés pour les personnes en difficulté ou les services de longue durée, en accord avec les référents sociaux des bénéficiaires.

Avec la pension d'animaux au sein de son chenil, Lianes s'est fixé 4 objectifs :

- Proposer des **solutions de gardes temporaires** des animaux
- Permettre aux bénéficiaires d'engager des démarches de soins ou/et sociales tout en **préservant le lien affectif avec leur animal**, puisqu'ils ont la possibilité de le visiter ~~leur animal~~ au chenil
- **Eviter les abandons**
- S'appuyer sur la **relation Homme/Animal comme support** de motivation et création de lien

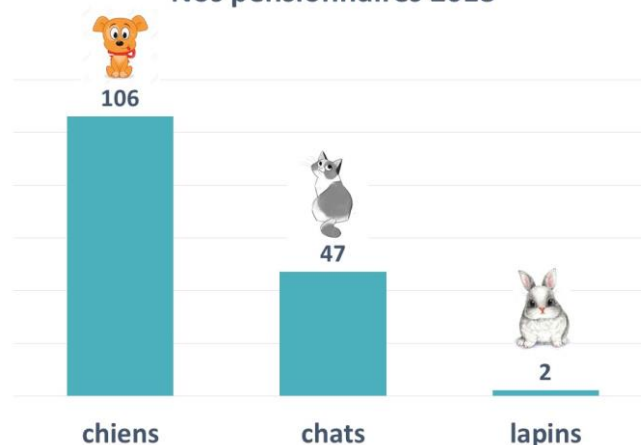
L'activité 2018 en quelques chiffres

Cette activité a été assurée par

- **10 salariés** parmi lesquels :
 - ✓ 1 responsable des services
 - ✓ 1 adjointe administrative en CUI*
 - ✓ 6 salariés en CUI*
 - ✓ 2 volontaires service civique
- **79 bénévoles** promeneurs au chenil parmi lesquels :
 - ✓ 21 familles d'accueil
 - ✓ 68 bénévoles encadrés

- **124 pensions sociales**
 - Durée moyenne du séjour : 63 jours
 - 72 bénéficiaires
- **94 pensions dites « payantes »**
 - Durée moyenne du séjour : 17 jours
 - 59 clients

Nos pensionnaires 2018



*Contrat Unique d'Insertion

Focus

Le bien-être animal

Le bien-être animal est une notion associée au point de vue selon lequel toute souffrance animale inutile devrait être évitée. La notion concerne l'amélioration de la condition animale dégradée par l'utilisation et l'exploitation des animaux par les êtres humains. De ce fait particuliers et professionnels détenant des animaux, quel qu'ils soient, doivent garantir leur bien-être.

Bien que les besoins soient différents selon les espèces (par exemple : le cheval n'aura pas les mêmes besoins que le chien !) le bien-être des animaux repose essentiellement sur :

- *Un hébergement décent : espace approprié aux besoins de l'animal, un lieu de couchage*
- *Une alimentation correcte : nourriture appropriée à l'animal (en quantité et en qualité), accès à l'eau potable*
- *Des soins adaptés pour les maintenir en bonne santé*

D'un point de vue légal en France.

C'est en 1959 que l'animal en captivité commence à être protégé en tant qu'être et non comme **objet ou propriété**. Cependant cette loi, préparée par le Dr vétérinaire Fernand Mery*, ne concerne que le domaine privé. Selon celle-ci, les auteurs de maltraitance sur animaux risquent entre **60 et 400 francs d'amende** et jusqu'à **huit jours de prison** avec ou sans retrait de l'animal.

Il faudra attendre une pétition de 30 millions d'amis comptant 800 000 signatures en 2015, pour que l'Assemblée nationale vote un projet de loi qui considère dorénavant les animaux comme des « **êtres vivants doués de sensibilité** » dans l'article 515-14 du nouveau Code civil.

Là-dessus, en 2018, l'ANSES** reformule une définition : « *Le bien-être d'un animal est l'état mental et physique positif lié à la satisfaction de ses besoins physiologiques et*

comportementaux, ainsi que de ses attentes. Cet état varie en fonction de la perception de la situation par l'animal ». Il s'agit donc de **rechercher les signes d'expression d'émotions positives** (satisfaction, plaisir...) et non l'absence des signes du stress : une nuance très importante !

Les métiers dédiés au bien-être des animaux.

Vétérinaires et soigneurs animaliers sont bien entendu les plus connus. Issus de formation spécifique, ils sont voués à prévenir et soigner les différentes pathologies rencontrées chez les animaux présents dans toutes sortes de structures (refuge, zoo, cirque, élevage, centre équestre, armée...).

A l'heure actuelle d'autres spécialités se développent autour de la santé animale :

- En provoquant une réaction de défense sur l'organisme, l'**homéopathie** permet de rétablir l'équilibre de l'animal dans son



ensemble. Les premiers tests effectués par le vétérinaire Guillaume Lux sur les chevaux montrèrent de très bons résultats. Des vétérinaires pratiquent ces techniques et des spécialités médicamenteuses homéopathiques sont disponibles (par exemple : laboratoire Boiron, HomeoAnimo, ...). Ces traitements en plein essor sont peu onéreux et séduisent de plus en plus les propriétaires d'animaux.

- L'**ostéopathie** animale est une médecine vétérinaire manuelle exercée par des praticiens diplômés : les docteurs vétérinaires et les ostéopathes animaliers. L'objectif de ces manipulations est de prévenir ou de traiter les troubles fonctionnels du corps de l'animal, à l'exclusion des pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique, médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par des agents physiques.
- Le **comportementaliste animalier** est en quelque sorte un conseiller en psychologie animal. En effet, en observant et en analysant les comportements de l'animal, le comportementaliste peut conseiller son maître afin d'améliorer leur relation et le bien-être de l'animal (Exemples : un chien qui aboie continuellement, un animal qui déprime...).

Il est à noter que toute personne travaillant au contact d'animaux de compagnie (chien, chats, NAC) doit disposer du CCAD*** ou ACACED.

Il existe des Formations aux gestes de premiers secours animaliers (chien, chat, cheval ou poney) accessibles aux femmes et aux hommes de tout âge ainsi qu'aux enfants (à partir de 10 ans). Non obligatoire, cette formation est toutefois conseillée aux propriétaires d'animaux et aux professionnels. Ces formations peuvent faire l'objet de financements appelés aussi « prises en charge » par des organismes financeurs de la formation professionnelle (OPCA et OPACIF).

Plus d'info :

- Le CCAD: <https://www.ecoledeschiens.com/ccad-certificat-capacite-animaux-domestiques.html>
- La formation aux premiers secours : <https://www.premiers-secours-animalier.fr/>

* Le Dr vétérinaire Fernand Mery fut le premier à proposer d'anesthésier les chats lors de leur castration

**Agence Nationale de la Sécurité Sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

***Certificat de Capacité des Animaux de compagnie d'espèces Domestiques

Soutenez-nous



FAITES UN DON VIA LE SITE HELLOASSO



Notre site



Notre Facebook



Faites un don !

Copyright © 2017 Association Lianes, tous droits réservés

Nous contacter :

Tél : 06 63 55 17 85

Mail : association.lianes@free.fr

Association Lianes

4 rue de Lübeck

67000 Strasbourg